



COMMUNES ET ASSOCIATIONS

POUR DES TERRITOIRES VIVANTS

Boîte à outils des élu·es engagé·es
au service de la vie associative



Un document réalisé par le
Réseau National des Maisons des Associations



Réseau National des Maisons des Associations

Association loi 1901

Siège Social : 1 allée Mgr Jean-Renée Calloc'h, 29000, Quimper
contact.rnma@maisonsdesassociations.fr

- Direction de publication et rédaction :
Sylvain Rigaud, délégué général du RNMA
- Synthèse et conception graphique :
Manon Coine, chargée de communication du RNMA

Document librement diffusé sous réserve de mention de la source.

Date de publication : février 2026



Les élections municipales représentent un moment clé de notre vie démocratique locale.

Elles offrent une occasion unique de repenser et de renforcer les relations entre les communes et le monde associatif, véritable moteur de :

**COHÉSION SOCIALE,
ENGAGEMENT CITOYEN,
VITALITÉ TERRITORIALE.**

C'est un moment pour reconnaître pleinement le rôle des associations et les associer dans une co-construction des politiques publiques adaptées aux besoins des habitants.

LES ASSOCIATIONS FONT LA VIE DES TERRITOIRES

Les associations jouent un rôle essentiel dans la vitalité sociale et économique des territoires.

Actrices du lien social et des transitions, elles portent une diversité d'activités – culturelles, sociales, éducatives, sportives, loisirs... – qui en font une composante incontournable de la cohésion territoriale.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS...

Un marqueur fort du modèle social de notre pays, au service de l'intérêt général.

- ✱ **1,3 million** d'associations¹
- ✱ **Des millions** de bénévoles
- ✱ **1,8 million** de salariés¹
- ✱ **⅔ des Français** sont impliqués dans la vie associative²
- ✱ **63% des Français** ont confiance dans les associations³

Ancrées dans l'action de terrain, en proximité des réalités locales, elles sont de véritables **partenaires de l'action publique**, agissant sur trois dimensions essentielles de la vie de nos territoires :

✱ SOCIALE

Les associations renforcent les solidarités locales et expérimentent des réponses innovantes aux besoins non couverts. Elles jouent un rôle d'alerte et d'anticipation essentiel, capable de détecter les nouvelles fragilités et de tester des solutions adaptées.

Leur ancrage territorial leur permet d'agir à des échelles que l'action publique traditionnelle peine souvent à atteindre.

✱ ÉCONOMIQUE

Le monde associatif représente près de 10% de l'emploi privé, créant des richesses non délocalisables et contribuant à l'attractivité des territoires. Les associations développent des modèles hybrides qui allient utilité sociale et activité économique, tout en maintenant une éthique de non-lucrativité.

✱ DÉMOCRATIQUE

Les associations constituent des corps intermédiaires légitimes, portant une parole collective et contribuant à la formation de citoyens engagés. Elles offrent des espaces d'expérimentation, de prise de responsabilités et de développement de compétences, renforçant ainsi le pouvoir d'agir des personnes.

Leur capacité à interpeller les décideurs publics en fait une force de contre-pouvoir indispensable au bon fonctionnement de notre démocratie.

¹ INSEE, Enquête sur la situation des associations en 2018 – Présentation statistique, Paris, 2018

² Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), *Deux tiers des Français impliqués dans la vie associative* – Statistique publique n° 64, janvier 2023, Paris, 2023

³ Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF), *Baromètre de la confiance politique* – Vague 16, Février 2025, réalisé par OpinionWay, Paris, janvier-février 2025

ACCOMPAGNER LE TISSU ASSOCIATIF

POURQUOI ?

1.

ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CITOYEN

En soutenant les associations, on facilite l'accès à l'initiative, la prise de responsabilités et l'apprentissage de la coopération. Ces espaces permettent aux habitants de **développer leur pouvoir d'agir** et de **s'impliquer dans la vie démocratique**.

2.

CONSOLIDER DES ACTEURS DE PROXIMITÉ

L'accompagnement aide les associations à structurer leurs projets, à se professionnaliser et à coopérer. Il soutient leur capacité à **créer du lien**, à **innover socialement** et à **répondre aux besoins des territoires**, notamment dans les zones fragiles.

3.

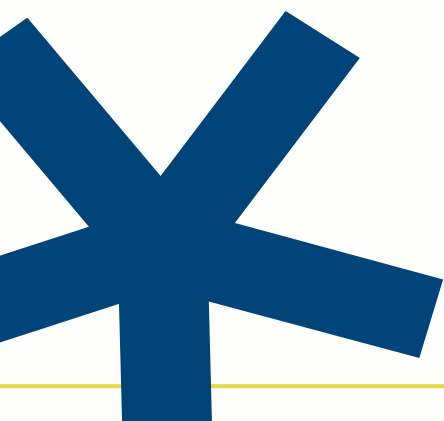
DONNER COHÉRENCE ET VISIBILITÉ AU FAIT ASSOCIATIF LOCAL

En animant des réseaux, en favorisant la mutualisation et en créant des transversalités, le territoire permet aux associations d'agir ensemble et de **construire une identité collective**, plus lisible et plus forte.

4.

RENFORCER LA GOUVERNANCE LOCALE ET LA CO-CONSTRUCTION

Les associations sont des **actrices du débat public**.
Les accompagner, c'est reconnaître leur rôle de corps intermédiaires et **les associer à l'élaboration des politiques publiques**, c'est opter pour la co-construction de réponses adaptées aux enjeux complexes.



UNE MAISON D'ASSOCIATION C'EST QUOI ?

Associatives ou municipales, elles jouent plusieurs rôles fondamentaux :



FICHES PRATIQUES

CO-CONSTRUIRE AVEC LES ASSOCIATIONS

Associations et collectivités poursuivent souvent les mêmes objectifs – **cohésion sociale, inclusion, développement local** – mais leurs actions restent trop souvent parallèles plutôt qu'articulées.

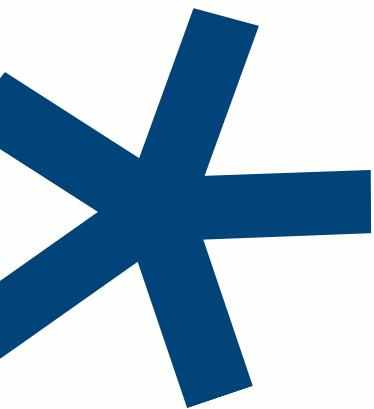
Renforcer la coopération et développer des démarches de co-construction est donc essentiel et constitue un levier stratégique pour concilier efficacité de l'action publique et vitalité démocratique.

La co-construction répond à une exigence **DÉMOCRATIQUE** : elle intègre les acteurs de terrain dans la décision publique, et **OPÉRATIONNELLE** : elle mobilise l'intelligence collective, les savoirs experts et d'usage et permet de concevoir des solutions qui répondent aux réalités locales.

Quels dispositifs peuvent être mobilisés et articulés afin de renforcer les dynamiques de co-construction entre communes et associations ?



FICHES PRATIQUES



1. LA MAISON DES ASSOCIATIONS UN POINT D'APPUI À LA VIE ASSOCIATIVE



INFORMER, ORIENTER, SÉCURISER LES ASSOCIATIONS

UN ESPACE RESSOURCE

La Maison des associations (MDA) propose une information fiable sur les aspects juridiques, administratifs, financiers et statutaires, à travers :

- ✱ **Accueil, conseil et orientation** : appui à la création, à la gestion et au respect des obligations réglementaires.
- ✱ **Partage de ressources** : veille, guides, fiches pratiques et outils de gestion.
- ✱ **Gestion et emploi** : conseils juridiques, accompagnement des associations employeuses.
- ✱ **Observation territoriale** : analyse des réalités associatives et aide à la décision pour les collectivités.

En savoir plus sur les OLVA



STRUCTURER ET DÉVELOPPER LES PROJETS

UN ACCOMPAGNEMENT EXPERT

La MDA propose un appui qui permet aux initiatives locales de se consolider, de se professionnaliser et de monter en puissance.

- ✱ **Ingénierie de projet** : montage de dossiers, financements, recherches de partenaires, innovation sociale.
- ✱ **Soutien aux initiatives des habitants** : amener les habitants à structurer des initiatives collectives au service du territoire.
- ✱ **Soutien aux projets d'innovation sociale** : information et accompagnement à l'émergence d'initiatives solidaires.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES BÉNÉVOLES ET SALARIÉS ASSOCIATIFS

UN LEVIER DE MONTÉE EN COMPÉTENCE

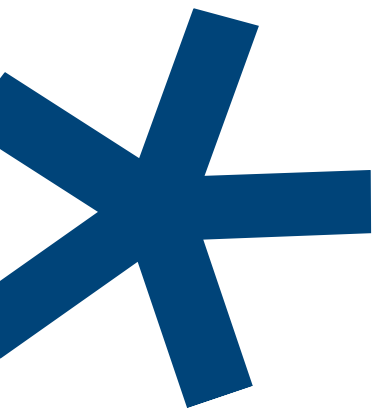
- ✱ **Formations techniques et administratives** : comptabilité, droit associatif, gouvernance, communication, transition numérique, etc.
- ✱ **Formation à distance**. *En savoir plus sur la [plateforme de e-learning EVA](#)*
- ✱ **Certifications et reconnaissance** : [Certif'Asso](#), valorisation des acquis dans les parcours bénévoles.
- ✱ **Actions de soutien à l'engagement** : accompagnement des jeunes, appui au Service Civique, formation, accompagnement des gouvernances.



CANDIDAT·E ? ÉLU·E ? POURQUOI SOUTENIR LES MDA ?

- Renforcer l'autonomie et la capacité d'action des associations
- Sécuriser les démarches associatives
- Soutenir l'innovation sociale
- Favoriser des projets plus utiles aux habitants
- Contribuer à la cohésion sociale et à l'engagement citoyen

Elles sont un atout pour les collectivités !



2. LA MAISON DES ASSOCIATIONS UN LEVIER DE FACILITATION LOGISTIQUE



METTRE À DISPOSITION DES LOCAUX

ESPACES ADAPTÉS AUX BESOINS ASSOCIATIFS

Les MDA garantissent une organisation professionnelle pour permettre une répartition transparente et efficace des ressources municipales :

- ✧ **Salles, bureaux, espaces d'activité** : pour permettre permanences, travail administratif et réunions, formations en toute autonomie.
- ✧ **Services de domiciliation et boîtes aux lettres** : pour garantir un ancrage local.

MUTUALISER LES ÉQUIPEMENTS ET RESSOURCES

MISE À DISPOSITION D'OUTILS COÛTEUX OU DIFFICILES D'ACCÈS

- ✧ **Matériel bureautique, audiovisuel et événementiel** : ordinateurs, imprimantes, massicot, relieuse, vidéoprojecteurs, téléviseurs, sono, etc.
- ✧ **Parc de matériel en prêt ou location**, facilitant l'organisation d'activités ou d'événements à moindre coût.

FACILITER LA VIE ASSOCIATIVE

UN GUICHET UNIQUE LOGISTIQUE

La MDA facilite l'ensemble des circuits d'affectation des ressources de la collectivité. La facilitation logistique repose sur une équipe dédiée qui assure :

- ✧ **La gestion des réservations** de salles et de bureaux.
- ✧ **La préparation technique** des espaces et du matériel.
- ✧ **L'ouverture et la sécurisation** des locaux.

LIBÉRER DU TEMPS POUR LES PROJETS

UN APPUI ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

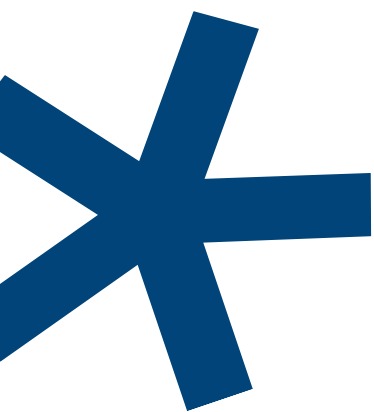
La MDA peut proposer des services support indispensables permettant ainsi aux associations de concentrer leurs ressources – humaines comme financières – sur leur raison d'être : mener des actions utiles aux habitants.

- ✧ **Aide administrative et comptable, assistance en communication, appui aux démarches numériques et aux outils de gestion.**

CANDIDAT·E ? ÉLU·E ? POURQUOI SOUTENIR LES MDA ?

- Optimiser l'investissement public dans les équipements
- Garantir une allocation équitable et transparente des ressources
- Soutenir l'autonomie des associations
- Renforcer leur capacité d'action et la qualité des services rendus aux habitants
- Leur permettre de se consacrer pleinement à leur mission d'intérêt général

Elles optimisent l'usage des ressources au service de la vie associative.



3. LA MAISON DES ASSOCIATIONS UN MISSION D'ANIMATION DE RÉSEAU



© Florent Velain

FAIRE VIVRE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

ESPACE DE RENCONTRE ET DE MUTUALISATION DES PRATIQUES

La MDA permet aux acteurs associatifs de se rencontrer, d'échanger, de débattre et de construire ensemble.

- ✧ **Rencontres thématiques** : petits-déjeuners, apéros, cafés citoyens.
- ✧ **Forums et événements** pour valoriser et rendre visible le tissu associatif.
- ✧ **Lieux dédiés à l'échange** et à la **réflexion collective** : espaces de coworking, salles.
- ✧ **Partage d'expériences, échanges et découverte de bonnes pratiques** pour développer les compétences, les outils et les méthodes.

DÉVELOPPER DES COOPÉRATIONS ET DES SYNERGIES

MUTUALISATION DES MOYENS ET DES COMPÉTENCES

- ✧ **Développement de démarches de mutualisation** : fonctions support, outils partagés, matériels, achats groupés, services, compétences, groupements d'employeurs.
- ✧ **Soutien actif aux projets inter-associatifs**, facteur clé de résilience et d'innovation.
- ✧ **Soutien aux dynamiques de coopération sur le territoire** : relation avec les entreprises, communautés d'action, catalyse territoriale...

STRUCTURER LA DÉMOCRATIE LOCALE

DIALOGUE AVEC LES INSTITUTIONS

- ✧ **Structuration d'une parole collective**, notamment pour les petites et moyennes associations.
- ✧ **Positionnement comme interlocuteur légitime des collectivités**, avec une culture de co-construction.
- ✧ **Animation des instances locales de concertation (CLVA)**, contribuant à l'évaluation, l'orientation et la définition des politiques locales.

S'INSCRIRE DANS UN ÉCOSYSTÈME D'ACTEURS

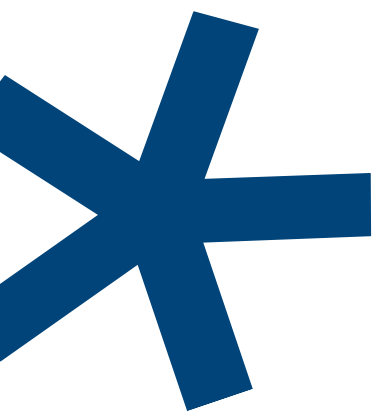
UN ANCRAGE DANS UN ÉCOSYSTÈME D'ACTEURS

- ✧ **Implication dans les réseaux régionaux, nationaux**, notamment le [RNMA](#), pour partager, se former et développer des coopérations.
- ✧ **Présence de proximité**, notamment dans les quartiers, pour faire réseau au plus près des habitants et animer les lieux de vie.

CANDIDAT·E ? ÉLU·E ? POURQUOI SOUTENIR LES MDA ?

- Créer des liens et stimuler l'intelligence collective
- Consolider les actions associatives
- Contribuer à la vitalité démocratique et renforcer la participation citoyenne
- Relever les défis contemporains des territoires

Ce sont des leviers stratégiques pour la cohésion sociale et le développement local.



4. LA MAISON DES ASSOCIATIONS GARANTE DES LIBERTÉS ASSOCIATIVES



DÉFENDRE...

...LES VALEURS FONDAMENTALES DE LA VIE ASSOCIATIVE

Les Maisons des Associations promeuvent les valeurs constitutives de la liberté associative : autonomie, égalité, laïcité, solidarité, démocratie interne.

- ✱ **Autonomie** des associations comme condition de leur développement.
- ✱ **Liberté** de réunion et d'expression associative.
- ✱ Ouverture à toutes les structures dans leur **diversité**.
- ✱ Espaces de débats, d'initiatives citoyennes et de productions collectives.

ÉQUILIBRER LE DIALOGUE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

PORTE-VOIX ET INTERFACE POLITIQUE AVEC LES INSTITUTIONS

- ✱ Elles **construisent une parole collective** partagée et représentative.
- ✱ Elles portent les besoins, les alertes et les propositions des associations.
- ✱ Elles participent aux instances territoriales (jeunesse, ESS, vie associative, QPV).
- ✱ Elles **co-construisent** les politiques locales avec les acteurs de terrain.

PRÉSERVER L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE ET LE POUVOIR D'AGIR DES ASSOCIATIONS

UN RÔLE CRUCIAL POUR PROTÉGER L'INITIATIVE ASSOCIATIVE

- ✱ **Veille législative** et information sur les obligations juridiques, comptables et fiscales.
- ✱ Alerte sur les risques menaçant l'initiative associative.
- ✱ Accompagnement des associations de façon professionnelle, sans ingérence dans leurs choix.
- ✱ Sécurisation de leur fonctionnement grâce à des **services essentiels**.



CANDIDAT·E ? ÉLU·E ?

POURQUOI SOUTENIR LES MDA ?

- Garantir que les associations puissent continuer à agir librement, durablement et sans dépendance excessive
- Disposer d'un espace qui stimule l'innovation sociale et développe la capacité collective d'agir
- Investir dans l'autonomie citoyenne, l'efficacité des politiques publiques et la vitalité démocratique locale
- Disposer d'un interlocuteur structuré, capable de faire remonter les réalités du terrain et de contribuer à des décisions

Elles font des territoires des espaces plus engagés, solidaires et résilients.

5. CO-CONSTRUIRE AVEC LES ASSOCIATIONS LES OLVA

OBSERVATOIRES LOCAUX
DE LA VIE ASSOCIATIVE



UNE DÉMARCHE DE CONNAISSANCE PARTAGÉE DES ASSOCIATIONS

OBSERVER : PRODUIRE ET PARTAGER DES DONNÉES FIABLES SUR LE TISSU ASSOCIATIF

Par le biais d'une enquête de proximité menée auprès des associations, **les OLVA** construisent une connaissance objectivée des associations d'un territoire : qui elles sont, comment elles fonctionnent, quels sont leurs besoins, quelles évolutions elles traversent.

OBSERVER ENSEMBLE : CRÉER UN ESPACE DE DIALOGUE ET DE COOPÉRATION

Au-delà de la collecte de données, l'OLVA est un cadre de travail partagé, réunissant élus, techniciens, associations, chercheurs et partenaires pour interpréter les résultats, débattre et définir des priorités d'action.

Cette double nature (**statistique et coopérative**) fait des OLVA un outil unique de transformation territoriale.

UNE DÉMARCHE POUR TRANSFORMER LES PRATIQUES ET LES POLITIQUES LOCALES

MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX DÉCIDER

- ✱ **Aide à la décision publique** : les données objectivent les besoins, éclairent les arbitrages et contribuent à structurer une stratégie territoriale de soutien à la vie associative.
Exemple : révéler une tension sur les locaux peut conduire à repenser la politique patrimoniale.
- ✱ **Adaptation des dispositifs d'appui** : formation, accompagnement, ingénierie... les résultats permettent d'ajuster les réponses aux besoins réels et non présumés.



RENFORCER DIALOGUE, COOPÉRATION ET TRANSVERSALITÉ

- ✱ **Renforcement des relations ville–associations** : l'enquête crée un espace partagé de dialogue, pouvant aller jusqu'à la mise en place d'instances permanentes (**par exemple CLVA**).
- ✱ **Décloisonnement au sein des collectivités** : les données deviennent un socle commun pour les directions municipales, favorisant une vision transversale des enjeux associatifs.
- ✱ **Coopérations inter-associatives** : la mise en commun des diagnostics révèle des problématiques communes, stimulant les partenariats et la mutualisation.
- ✱ **Prise de conscience politique** : en rendant visible le poids socio-économique du secteur (emploi, activité, rôle social), l'OLVA alimente les réflexions stratégiques des élus et renforce leur engagement.

CANDIDAT·E ? ÉLU·E ? POURQUOI OBSERVER AVANT D'AGIR ?

- Comprendre la réalité du tissu associatif en s'appuyant sur un outil précis
- Favoriser le dialogue entre associations, collectivités et partenaires grâce à une observation collective
- Renforcer la vitalité démocratique locale en construisant l'action publique à partir d'une connaissance partagée avec les acteurs associatifs
- Aligner les politiques publiques, les besoins des acteurs et les dynamiques du territoire



6. CO-CONSTRUIRE AVEC LES ASSOCIATIONS

LA CHARTE
DES ENGAGEMENTS
RÉCIPROQUES



UN TEXTE NATIONAL FONDAMENTAL

FONDÉ SUR LA CONFIANCE ET L'AUTONOMIE

La Charte de 2014, signée par l'État, [Le Mouvement Associatif](#) et les représentants des collectivités, fixe un socle commun de valeurs :

- ✕ **Indépendance des associations** et reconnaissance de leur fonction d'interpellation.
- ✕ **Engagement volontaire** comme moteur essentiel de la vie civique.
- ✕ **Transparence**, durée et évaluation dans les relations partenariales.
- ✕ **Coopération** fondée sur le dialogue, la confiance et le respect des rôles de chacun.

CE QU'UNE CHARTE LOCALE APORTE À UNE MUNICIPALITÉ

UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE

Une déclinaison communale est une démarche volontaire pour permettre de :

- ✕ Améliorer la qualité des politiques publiques grâce à une **concertation structurée** ;
- ✕ Renforcer la **transparence** sur les critères de soutien financier ;
- ✕ Instaurer **des relations plus stables**, moins marquées par la concurrence ou les tensions ;
- ✕ Clarifier les engagements réciproques et sécuriser les pratiques des services municipaux.

C'est un cadre « gagnant-gagnant » : + de lisibilité pour la collectivité, + de reconnaissance et de stabilité pour les associations.

UNE DÉMARCHE VIVANTE

UN CADRE ÉVOLUTIF SUIVI, ÉVALUATION ET RÉVISION RÉGULIÈRE

- ✕ Une charte efficace nécessite une démarche progressive et collective : co-construction d'un texte qui s'adapte aux enjeux et réalités du territoire avec des acteurs locaux et des tiers facilitateur (par exemple MDA).
- ✕ Évaluation régulière.
- ✕ Ajustements selon les pratiques et besoins du territoire en suivant une méthodologie fixée dès la signature (instances, calendrier, indicateurs).

ZOOM SUR

RENNES

La ville de Rennes a développé une relation renouvelée avec son tissu associatif, formalisée par une [Charte des Engagements Réciproques](#) qui pose comme premier principe la co-construction des politiques publiques locales. La ville et le Mouvement Associatif Rennais ont conjointement défini des critères d'utilité sociale et instauré une commission mixte pour l'attribution des subventions. Ainsi, la charte ne se contente pas d'énoncer des principes, elle permet une véritable cogestion opérationnelle.

Un exemple de gouvernance partagée, même sur des sujets sensibles comme la répartition des financements publics.

CANDIDAT·E ? ÉLU·E ?

POURQUOI ADOPTER UNE CHARTE LOCALE DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES ?

Pour s'engager pour une action publique plus démocratique, plus transparente et mieux adaptée aux réalités du terrain !



7

**CO-CONSTRUIRE
AVEC LES
ASSOCIATIONS
LE CONSEIL LOCAL
DE LA VIE
ASSOCIATIVE**



UNE INSTANCE DÉ DIALOGUE ET DE DÉMOCRATIE

UN CONSEIL CONSULTATIF ET PARTICIPATIF

Il organise la relation entre la municipalité et les associations en offrant :

- ✕ Un **espace d'expression collective** pour les associations.
- ✕ Un **lieu d'écoute et d'échanges structurés** pour la collectivité.
- ✕ Un **cadre institutionnel** pour que les associations soient partenaires de l'action publique.

UNE COMPOSITION REPRÉSENTATIVE ET ÉQUILBRÉE

DIVERSITÉ D'EXPERTISE ET REPRÉSENTATIVITÉ DU TERRITOIRE

Un CLVA réunit :

- ✕ **Des représentants associatifs** issus de différents secteurs (culture, sports, social, environnement).
- ✕ **Des élus et techniciens municipaux.**

UN INSTRUMENT STRUCTURANT POUR LES RELATIONS VILLE- ASSOCIATIONS

D'UNE RELATION INSTITUTIONNELLE À UN PARTENARIAT

- ✕ **Structuration du dialogue** : un cadre collectif stable qui favorise des échanges transparents, lisibles et apaisés entre les acteurs.
- ✕ **Co-construction des politiques publiques locales avec les associations** : critères de subventions, modalités d'aides et feuille de route partagée.
- ✕ **Création de la solidarité inter-associative** : en renforçant la dynamique du tissu associatif, la mutualisation, la coordination et la création d'outils communs.

UN ATOUT POUR MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE LOCALE

UN OUTIL DE GOUVERNANCE MODERNE

- ✕ Amélioration de la qualité et l'efficacité des politiques publiques.
- ✕ Augmentation de la participation citoyenne.
- ✕ Espace structuré pour anticiper les besoins et écouter les alertes du terrain.
- ✕ Valorisation de l'engagement bénévole.

ZOOM SUR LE COCON À VILLEURBANNE

Née des Assises de la vie associative de 2021, **Le COCON (Conseil Consultatif)** voit son architecture même définie conjointement avec les associations. Il ne se limite pas à un rôle consultatif : ses 24 membres agissent via des groupes de travail thématiques qui co-organisent des événements et portent des projets communs, faisant de cette instance un véritable **levier de coproduction des politiques publiques locales**.

C'est un espace de coproduction concret, où les associations participent activement à l'élaboration des propositions de la collectivité.

CANDIDAT·E ? ÉLU·E ? POURQUOI METTRE EN PLACE UN CLVA ?

Un CLVA inscrit dans un programme municipal, **c'est la garantie d'une relation apaisée, structurée et durable entre la commune et les associations** et une manière concrète de renforcer la démocratie locale, la participation citoyenne et le dynamisme du territoire.